

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	23.04.2018	15h10	18.143	DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste		
Titre : 1,5 million de francs d'économies sur les institutions subventionnées, cela ne veut pas dire 2 millions de francs !		
Contenu : Nous aimerions connaître la répartition de l'économie de « 1,5 million de francs » sur les institutions subventionnées.		
Développement : Lors de la négociation finale du budget 2018, une économie de 1,5 million de francs a été prévue sur les institutions subventionnées. Lors des discussions, il a été formellement dit que seules celles qui pourraient trouver des économies seraient touchées et que cela serait réparti après analyse de la situation. Nous apprenons aujourd'hui que ce sont plus de 2 millions de francs d'économies supplémentaires qui ont été exigés, parfois sans demande préalable et sans distinction aucune, dont plus de 1,8 million sur les institutions s'occupant de mineurs et d'adultes avec différentes formes de handicaps, sociaux, physiques et psychiques. Comment le Conseil d'État peut-il expliquer cette économie supplémentaire demandée aux institutions subventionnées, sachant que cela n'était pas souhaité par le Grand Conseil ? Et comment être sûrs que ces montants ne vont pas devenir pérennes et mettre ainsi en péril les prestations servies aux plus démunis ?		
Demande d'urgence : OUI		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Baptiste Hurni		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Laurent Duding	Philippe Loup	